



Compte rendu du CTL du 15 septembre 2020

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence de la Directrice Départementale des Finances Publiques.

FO lit une déclaration liminaire (voir en annexe).

La Directrice répond qu'elle aura l'occasion d'apporter des réponses concernant le télétravail et le paiement de proximité lors de ce CTL. Concernant le NRP, ce point sera abordé lors d'un CTL ultérieur.

Concernant le non respect de l'affectation d'un agent, le directeur adjoint répond que l'agent est affecté au SIP mais continue à exercer son métier à la trésorerie en respectant ses compétences et qu'il pourra suivre sa mission dès le 1er mars.

Bref selon la direction c'est CADEAU !!!!

I. Approbation des PV des CTL des 3 et 10 février 2020

	FO	Solidaires
03/02/20	5 Pour	1 Abstention (n'avais pas siégé)
10/02/20	5 Abstentions (n'avions pas siégé)	1 Pour

II. Exercice Budgétaire 2019 – Perspective 2020

Un Idiv présente le budget 2019. Le département a bénéficié d'une dotation globale de fonctionnement totale 1 124 833 €. L'intégralité de l'enveloppe a été utilisée sans dépassement budgétaire.

Une part importante des économies a été réalisée grâce à « la rationalisation des implantations départementales ». En résumé, le transfert de la Trésorerie hospitalière de Saint-Dizier au CFP de St Dizier Brigadier Albert et les économies liées aux loyer et la consommation de fluides ont à l'origine de cette baisse.

Les dépenses d'affranchissement sont en baisse grâce au PES-ASAP, la réduction des sacs et l'augmentation de l'usage de Clic'Esi par les services.

Les économies réalisées ont été utilisées pour « améliorer » les conditions de vie au travail : achats de PC portables, réaménagement des espaces bureaux et acquisition de stores, petit matériel ergonomique.

Le rapport budgétaire fait mention de la nécessité de réduire les coûts d'impression.

FO interpelle la Direction sur l'importance, au contraire, de maintenir un parc d'imprimantes assez conséquent pour éviter l'afflux de collègues sur une même imprimante en cette période de crise sanitaire mais également pour le confort des collègues au quotidien.

Le Directeur adjoint nous affirme partager largement cette position, ce qui nous rassure sur l'avenir...

Le budget 2020 a subi une baisse significative. Au regard de la situation particulière de l'année, les prévisions d'exécution ont été faites pour tenir compte des dépenses inhérentes à la Covid 19.

La direction prévoit une augmentation des dépenses « prestation de services » pour la gestion de la crise sanitaire à savoir :

- heures de ménages
- emploi d'un agent de sécurité
- consommables (gel hydroalcoolique, masques, lingettes...).

Une baisse des dépenses est prévue sur le poste « frais de déplacement » due à la période de confinement ainsi que sur le poste « matériels et consommables informatiques », la Centrale ayant pris en charge l'achat de 45 PC portables.

La direction espère un abondement spécifique pour la gestion sanitaire.

III. Rapport d'activité 2019 (voir en annexe)

FO déplore la suppression de 28 % des effectifs en 5 ans qui a, on le sait tous, fortement impactée les conditions de vie au travail et le service rendu.

La directrice a tenu à souligner néanmoins, qu'en 2020 il y a eu une diminution du nombre de suppressions d'emplois...



La responsable des missions supports nous indique qu'à l'heure actuelle, la totalité des crédits alloués à l'emploi de vacataires n'a pas été utilisée et que les chefs de service ont été invités à faire remonter leurs demandes.

FO intervient sur la dégradation des délais de publication du service de publicité foncière et demande si les conclusions de l'audit ont été rendues. La direction nous répond que c'est en cours et que la réunion de synthèse n'a pas encore eu lieu.

La responsable du Pôle Service aux Usagers nous assure qu'elle sera attentive aux répercussions de ce retard sur les avis de taxes foncières. FO s'inquiète des charges de travail qui risquent de peser sur le CDIF .

FO interpelle la direction sur la progression constante du CSP des professionnels alors même que le service est en sous-effectif et le que le chef de service doit faire l'intérim de la BCR. FO alerte aujourd'hui la direction sur ce sujet et lui demande de donner des objectifs en adéquation avec les moyens humains.

La direction répond que cela ne lui a pas échappé et vient de fixer des priorités en accord avec le chef de service.

IV. Généralisation du paiement de proximité :

La responsable du Pôle État Partenaire nous rappelle le dispositif du « 0 cash » qui permet aux usagers de la DGFIP de payer leurs factures et avis auprès d'un réseau de buralistes-partenaires agréés.

Sur le département, 26 buralistes sont agréés à ce jour et on observe une zone « blanche » sur le sud du département.

FO a renouvelé son opposition à cette étape supplémentaire de démantèlement du réseau et à la privatisation de nos missions.

Le directeur adjoint estime que cette mise en place du paiement de proximité va simplifier le travail des agents.

FO constate surtout que ces dernières années nous ont prouvés que la simplification crée la suppression d'emplois.

V. Questions diverses

- Nouveau réseau de proximité (NRP)

FO interroge la direction quant aux créations des SGC de Langres et du SIE départemental.

La Directrice nous a informés que la création du Service de Gestion Comptable de Langres était décalée au 1er septembre 2021 « pour garantir la bonne ergonomie des applications ».

Concernant le SIE départemental, sa création est maintenue au 1^{er} janvier 2021.

FO alerte sur la situation RH des services concernés et la charge de travail.

La direction tente de nous rassurer en nous indiquant que la situation des SIE était particulièrement suivie par la Direction et que des groupes de travail sont mis en place pour la préparation de la fusion.

FO sera également très vigilant sur le bien être et les conditions de vie au travail de tous les agents du département impactés par le NRP.

- Trésorerie de Châteauvillain

FO demande ce qu'il en est de l'intérim de Châteauvillain suite au départ de son comptable.

Le poste n'ayant pas été pourvu malgré les deux mouvements de mutations, la direction répond qu'un intérim sera assuré à compter du 23 octobre sans préciser le nom ?!?!

Info FO : c'est la trésorière d'Andelot qui assurera l'intérim.

- Renforts Centre de Contact

La direction nous informe que la Centrale a demandé à la DDFIP, l'appui de 4 renforts pour les centres de contact pendant la campagne des avis d'imposition.

- Transfert de la mission amendes au SIP de Chaumont

FO réitère sa question quant au devenir de la trésorerie Amendes.

La direction répond que le transfert du recouvrement des amendes en direction du SIP de Chaumont s'effectuera à compter du 1^{er} mars 2021 accompagné du transfert d'un emploi A .

- Télétravail

FO interroge la direction au sujet de la nouvelle campagne télétravail.

La direction répond que la note de la DG se fait attendre. De ce fait, la campagne « télétravail » ne peut pas encore être mise en place au niveau du département.

La crise sanitaire n'est pas dernière nous et force est de constater que l'épidémie évolue. Dans ce contexte de tensions et de fortes inquiétudes, FO-DGFIP réitère sa revendication d'arrêt des réformes en cours et le retrait du NRP !

Les représentants FO-DGFIP en CTL

Titulaires

Céline Lefèvre, Julie Ludwig, Guillaume Tavin, Matthieu Testart et Guy Zimmerlin